

## DECLARATION FORCE OUVRIERE du 17 novembre 2009

Les négociations sont toujours centrées sur le texte de la nouvelle convention collective de la Branche de l'Aide à Domicile.

Les dispositions actuellement en vigueur seront remplacées par le nouveau texte qui implique :

1. Moins d'heures de temps de soutien, notamment pour les TISF
2. Pas de durée minimale d'intervention
3. Les temps d'organisation du travail ne sont plus obligatoires
4. Augmentation de l'amplitude de travail
5. Tous les kilomètres ne sont plus pris en charge comme actuellement à l'ADMR
6. Accroissement du rythme de travail du dimanche et des jours fériés (1 travaillé et 1 non travaillé)
7. Augmentation des temps d'astreintes (rémunérés à 1 euro de l'heure)
8. Contrat à durée indéterminée intermittent (CDII)
9. Mise en place du travail de nuit sans prise en compte des spécificités de cette intervention. Tous les salariés y seront soumis. Pas de reconnaissance de la pénibilité, pas de prise en charge des risques encourus, pas de rémunération à la hauteur de la contrainte...
10. La perte de certains congés spéciaux (notamment congés d'ancienneté).

Aujourd'hui, la mise en concurrence des associations avec les entreprises à but lucratif et le désengagement des financeurs publics font que nos associations sont en péril :

- Certaines ont été sacrifiées : ADAR de Lille, ASSAD 77...
- D'autres sont en redressement judiciaire : CODAPA de Chartres...
- d'autres associations sont en déficit financier : ADMR 29 (3700 salariés menacés).

Les entreprises à but lucratif des services à la personne n'offrent pas de prestation sur tout le territoire, auprès de tous les publics, toutes pathologies confondues.

Pour FORCE OUVRIERE, cette situation est inacceptable !

Les salariés de l'Aide à Domicile, formés pour des missions d'Action Sociale, ne peuvent accepter la remise en question de leur existence.

Pour FORCE OUVRIERE, tous les publics fragilisés par l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales ont le droit d'être accompagnés à la hauteur de leurs besoins, sans discrimination.

Dans la Branche, chacun à sa place doit tenir son rôle.

Les financeurs doivent assumer leurs responsabilités face à cette canicule sociale.

**IL Y A URGENCE!!!!!!**